

Graulhet, le 3 octobre 2017

Note à l'attention des élèves et de leurs parents : **nouvelles modalités d'entrée au lycée**

Un tourniquet électronique a été mis en place à l'entrée du lycée pour renforcer la sécurisation de l'enceinte de l'établissement et ainsi assurer la sécurité de tous. L'accès s'effectue désormais au moyen de la **carte jeune** délivrée par la région Occitanie.

1. Nouvelles modalités d'accès au lycée

L'élève doit en permanence être en possession de sa carte jeune. Elle lui permet d'actionner le tourniquet et d'entrer ainsi au lycée conformément aux horaires figurant dans le règlement intérieur.

Horaires de fonctionnement du tourniquet:

Première heure d'entrée : 8h

Dernière heure d'entrée : 19h (sauf le vendredi : 17h30)

Pour les élèves internes participant à des activités sportives après 19h, l'accès au lycée se fera uniquement par le tourniquet. Ces élèves sont invités à se faire connaître dès à présent auprès du service d'intendance.

2. Conditions d'utilisation du tourniquet

Le tourniquet permet le passage d'un élève à la fois. Il sera principalement utilisé pour les entrées d'élèves entre les cours et hors plages de récréations.

Le portillon continuera ainsi à être ouvert sous surveillance pour fluidifier les entrées et sorties à 8h35 et 17h50 ainsi qu'aux récréations (10h25-10h40 / 15h45-16h00).

La sortie du lycée par le tourniquet s'effectue à l'aide d'un bouton poussoir.

Date de mise en service : jeudi 5 octobre

3. En cas d'oubli de votre carte jeune

Vous devez être toujours en possession de votre carte jeune. Tout oubli ne peut être que temporaire. Dans ce cas, vous devrez sonner au portillon d'entrée comme toute personne extérieure à l'établissement.

4. En cas de problèmes

En cas de perte ou de dysfonctionnement de votre carte jeune, il vous appartient dans les plus brefs délais de demander une nouvelle carte auprès de la région (www.laregion.fr , espace jeune). Le service d'intendance peut vous fournir une carte en dépannage en attendant de recevoir la nouvelle.

Le Proviseur,

Brigitte VALENTI

Bureau de
l'Intendance

Dossier suivi par
Frédéric ORTHOLAN

Téléphone
05 63 42 80 24

Fax
05 63 42 80 15

Mél.
0810995s-gest
@ac-toulouse.fr

17 bis av. de l'Europe
81302 GRAULHET